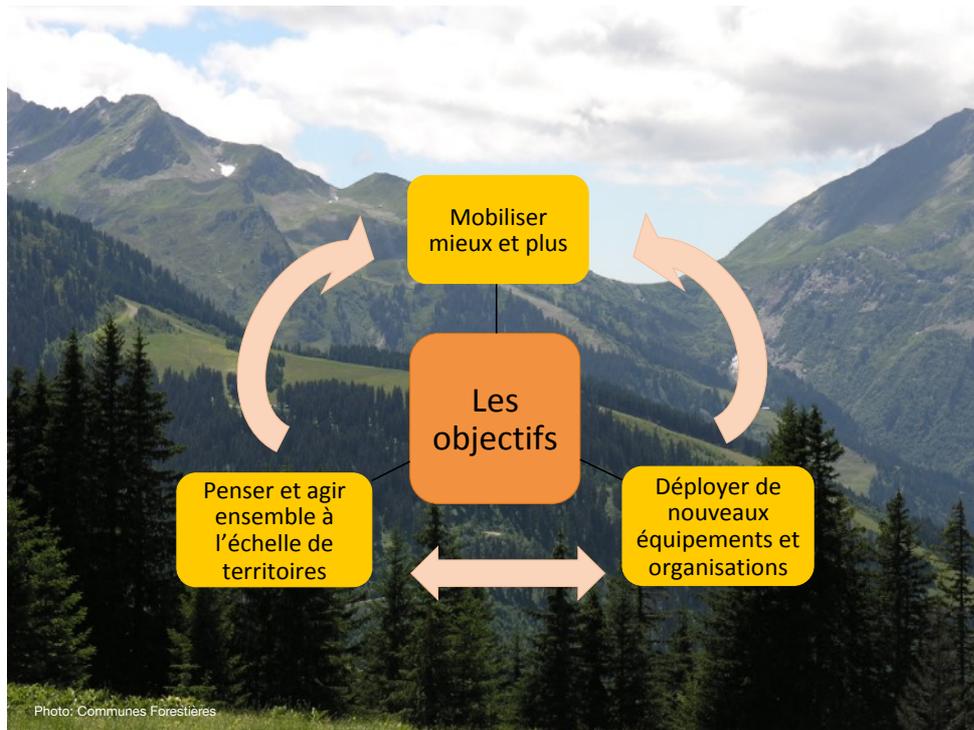

METIS

Mobiliser à l'Echelle Territoriale par l'Innovation et la Synergie



METIS est un projet de coopération public-privée de l'amont forestier qui oeuvre pour lever des freins techniques et organisationnels à la mobilisation de bois dans 6 territoires à fort enjeux. METIS a l'ambition de dépasser le cadre de réflexion et d'action habituel en adoptant une approche concertée à l'échelle de grands massifs.

Préserver le réservoir de ressources et instaurer des nouvelles pratiques de gestion partagée à travers l'acquisition des connaissances communes et contextualisées en lien avec les effets du changement climatique et se dépasser de la notion de propriété en faveur d'une gestion territorialisée.

Rechercher la mise en place de pratiques collectives de qualité, économiquement viables à travers l'élaboration des programmes territoriaux de mobilisation public-privé et l'utilisation d'outils numériques pour une collaboration renforcée entre les acteurs et un approvisionnement local des transformateurs et la prise en compte la gestion forestière dans les politiques locale.

Répondre au besoin d'innovation dans les processus et les productions à travers le déploiement des nouveaux équipements et méthodes d'organisations pour récolter plus de bois dans des contextes spécifiques (pente, très gros bois, protection des sols, biodiversité, paysage), des méthodes innovantes pour optimiser l'acheminement des bois en combinant moyens de transport à faible impact et nouveaux services logistiques.

Le programme d'actions

P1 - Penser la sylviculture durable de demain face aux enjeux actuels et à venir



Photo: Communes Forestières

Aujourd'hui les effets du changement climatique ne sont pas déclinées en principes d'actions adaptés à nos forêts régionales. L'action consiste à développer des outils (1 guide et 2 modules informatiques) permettant aux gestionnaires forestiers publics et privés de disposer d'un cadre d'action en matière d'essences objectifs et de méthodologie lors des opérations de transformation des peuplements, ainsi que d'évaluer les itinéraires sylvicoles adaptés particulièrement dans les six territoires pilotes. En parallèle 10 formations dédiées permettront de valoriser les connaissances entre partenaires forestiers publics et privées et construire un socle de pratiques communes.

P2- Doter les territoires de documents de mobilisation public-privé

Le nombre de documents de gestion tend à croître et ils sont toujours pensés à l'échelle de la propriété concernée. METIS a pour but de changer de paradigme et pour dépasser les limites de propriétés en pensant la gestion à l'échelle des territoires.

Dans cette actions les trois outils suivants axés sur cette approche seront mise en oeuvre:

- 6 programmes de mobilisation territoriale public-privé issues des données des documents de gestion durable publics et privés et qui permettra aux professionnels de la filière de connaître l'offre de bois d'un territoire et aux élus de disposer de documents d'envergure au service de l'aménagement de leur territoire,
- 1 contrat d'exploitation territoriale public-privé qui est une version contractuelle du projet de territoire, établit entre les exploitants forestiers et le territoire basé sur l'approche Pect-In portée par le FCBA. L'objectif est de formaliser les attentes des élus vis-à-vis des priorités d'aménagement de leur territoire, et d'apporter des gages à la prise en compte de ces dernières lors de la phase d'exploitation.
- 3 contrats d'approvisionnement pluriannuels en forêt communale afin de fournir aux élus et aux transformateurs une visibilité dans le temps. L'engagement mutuel des élus dans ce processus de commercialisation intercommunal permettra d'assurer un approvisionnement adapté aux besoins des transformateurs, tant en termes de quantité, de qualité que de délai.

P3 - Informatiser la connaissance de l'offre et de la demande pour fiabiliser et fluidifier

Les programmes de mobilisation territoriale publique-privée (voir P2 ci-dessus) seront construits grâce à une agrégation manuelle des données. Cette action a pour but d'initier l'informatisation de la démarche de partage des données issues des documents de gestion utilisés en forêt public et privée et de doter les partenaires d'outils adaptés pour répondre à ces besoins.



Photo: FCBA

P4 - Innover dans les matériels et les méthodologies de mobilisation

Si le billonnage des bois en forêt est la règle ailleurs dans les Alpes, le système « grande longueur » est dominant dans les Alpes françaises. Or, le billon laisse entrevoir une optimisation des phases d'exploitation, de transport et de commercialisation, grâce à des schémas d'organisation plus souples, des matériels mieux adaptés aux voiries étroites et sinueuses de montagne, et une valorisation plus en lien avec la qualité



réelle des produits. Il s'agit à travers cette action d'expérimenter des opérations de billonnage de bois en forêt et d'en évaluer leurs répercussions à travers la mise en oeuvre d'études et 6 chantiers tests de valorisation de très gros bois sous forme de billons courts et une analyse comparative avec le système « grande longueur ». En parallèle, des matériels n'existant pas en région, mais dont les capacités pourraient apporter des solutions pour le billonnage des bois en forêt et aux problématiques de protection des sols et de pente seront évalués.

P5 - Favoriser le développement de modalités de transport doux innovantes

Les équilibres économiques et les évolutions techniques du transport routier ainsi que les coûts d'entretien des infrastructures et l'acceptation sociale des transports routiers – notamment dans les systèmes valléens – sont autant de paramètres mouvants qui tendent à fragiliser les capacités durables de débardage et transport routier du bois. L'action consiste à explorer des solutions de débardage et de transport du bois dits « doux » :

- 2 chantiers favorables au débardage par ballon captif (projet Aéroflifter),
- 3 simulations d'équipement d'un dirigeable à charges lourdes (transport de bois) sur les territoires.

P6 - Coordonner et communiquer pour dupliquer

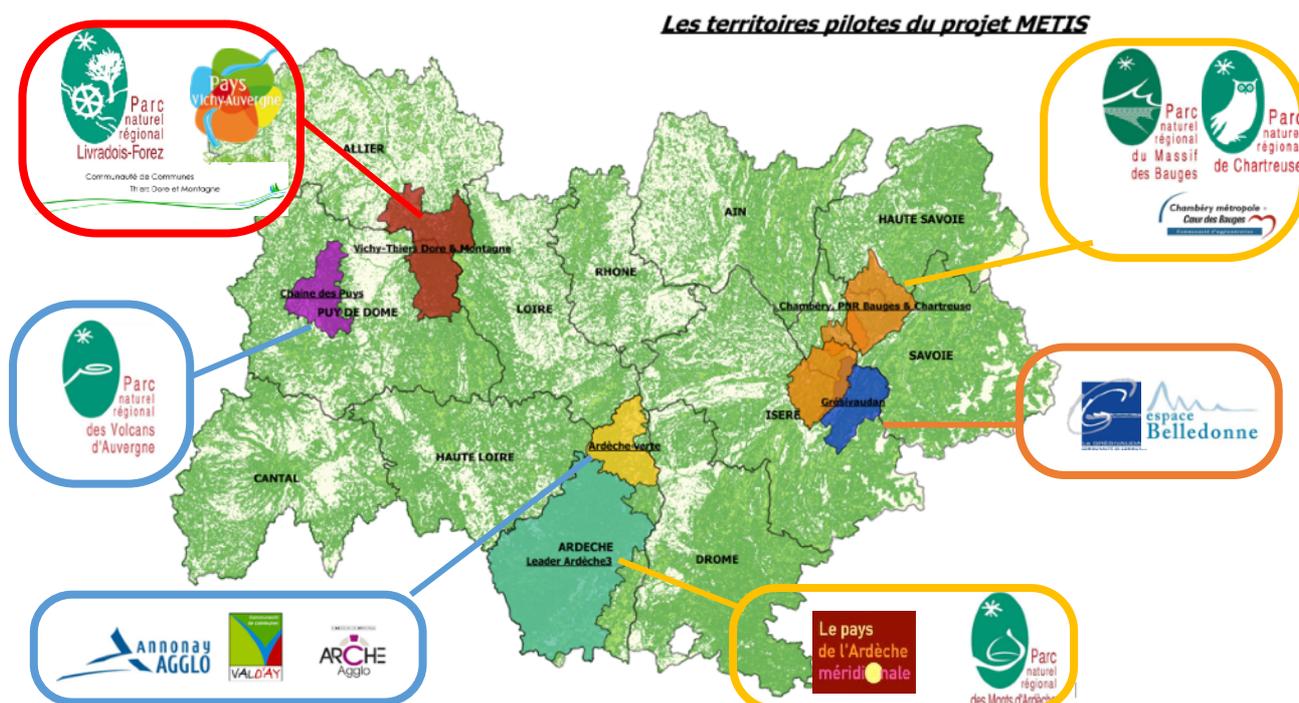
Initier et renforcer une dynamique d'acteurs public-privé dans les territoires demande un effort de coordination et de communication important. Il s'agit d'animer et suivre la mise en oeuvre des actions du projet, de sensibiliser les élus et les professionnels avant et pendant le déploiement du projet. Ces dernières bousculant pour la plupart les schémas de pensées et d'actions actuels, il sera nécessaire de sensibiliser, informer et faire la promotion de ces nouvelles méthodes de mobilisation. Enfin, de réaliser un retour d'expérience en continu entre les partenaires, et de favoriser la diffusion finale des connaissances et des méthodes acquises.



L'approche territoriale

La coopération public-privée de Metis est au service d'une approche intégrée de la sylviculture, de l'exploitation et de la commercialisation des bois pour créer davantage de valeur ajoutée dans les territoires et une prise en compte accrue du rôle multi-fonctionnel de la forêt. La forêt est donc considérée sous sa composante d'aménagement du territoire.

TERRITOIRES PILOTES	P1	P2	P3	P4	P5
Annonay Rhône Agglo Communauté de communes du Val d'Ay Arche Agglo	Plusieurs actions transversales aux territoires				
Les pays de l'Ardèche méridionale PNR Monts d'Ardèche					
Pays Vichy Auvergne PNR Livradois-Forez					
Le PNR des Volcans d'Auvergne					
PNR des Bauges PNR de la Chartreuse Grand Chambéry					
Espace Belledonnes La Communauté de Communes du Grésivaudan (Isère)					



Les partenaires techniques

La coopération entre huit partenaires publics et privés de dimension régionale, disposant de compétences complémentaires et reconnues, permet d'apporter une réponse structurée et innovante en faveur de l'accroissement durable de la mobilisation de bois dans le cadre de dynamiques de territoires de projets forestiers.



CHAMBRE D'AGRICULTURE	Pour accompagner les propriétaires forestiers privés dans la gestion dynamique et durable de leur forêt et les associer à l'ensemble des démarches territoriales
COFORET	Pour concrétiser les phases d'accompagnement portée par la Chambre d'Agriculture et le CNPF par des volumes de bois mobilisés
CENTRE NATIONAL DE LA PROPRIETE FORESTIERE (CNPF)	Pour accompagner les propriétaires forestiers privés dans la gestion dynamique et durable de leur forêt, dans la création de documents de gestion et les associer à l'ensemble des démarches territoriales
Institut Technologique FCBA	Pour son expertise apportera son expertise en matière de récolte forestière, première transformation des bois et de transport
FIBOIS Auvergne-Rhone-Alpes	Pour faire le lien entre les entreprises de l'amont forestier et de la filière par des démarches de sensibilisation et communication adaptées
OFFICE NATIONAL DES FORETS (ONF)	Pour son rôle de gestionnaire des forêt publics et sa connaissance des enjeux forestiers locaux et globaux
COMMUNES FORESTIERES	Pour leur rôle d'accompagnement et de conseil auprès des collectivités, de promotion et de valorisation des bénéfices liés à la forêt

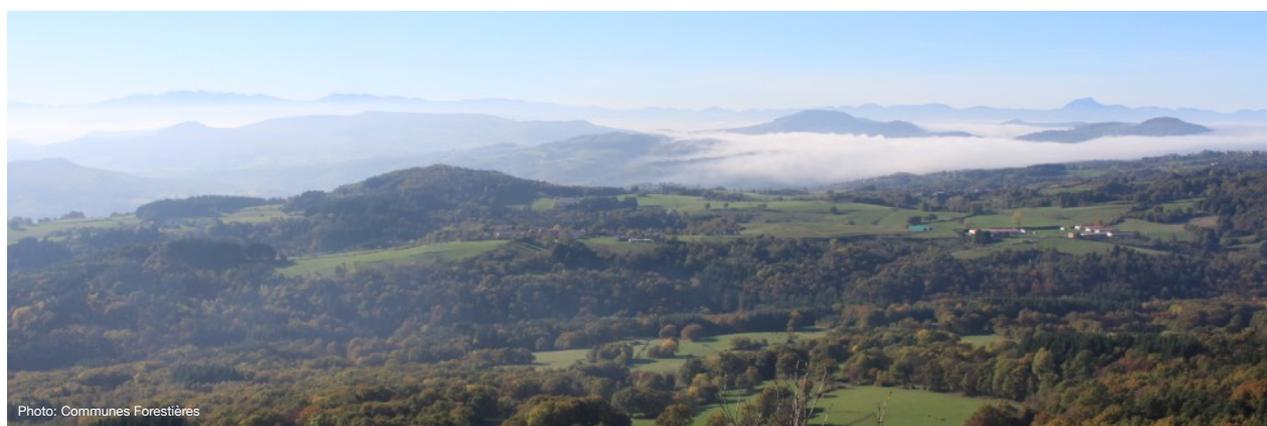


Photo: Communes Forestières

Financement

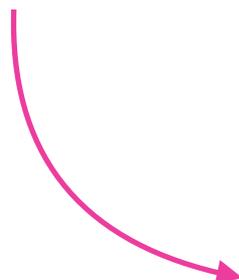
2,18 millions € dont 1,42 millions € d'actions dans les 6 territoires

Investissement matériel	29 %
Investissement immatériel	51 %
Fonctionnement/accompagnement	20 %

Les partenaires financiers



Etat (Fond stratégique de la forêt et du bois)	46 %
Région Auvergne Rhône-Alpes	13 %
Le Feader	4 %
L'autofinancement	26 %
Les confianceurs locaux	11 %



<p>Les programmes Leader :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ardèche3 • Ardèche Verte • Belledonne • Pays Vichy Auvergne • PNR Volcans d'Auvergne • PNR Livradois-Forez • PNR Chartreuse 	<p>Les Contrats Parc:</p> <ul style="list-style-type: none"> • PNR Bauges • PNR Chartreuse
--	--